

# PRESTO N° 82

## 10e anniversaire

**Section Fédérale des Retraités  
et Futurs Retraités de  
la FNAS F-O**

# **SOMMAIRE**

Éditorial p3

L'Édito du Secrétaire Général de la FNAS FO

Avant propos p5

Témoignage du Trésorier Général de la FNAS FO chargé de la Section  
Fédérale des Retraités et Futurs Retraités

Introduction p6

Témoignages des Membres du Bureau sur l'origine de la Section  
Fédérale des Retraités et Futurs Retraités FO Action Sociale

Bilan de l'information de la Section Fédérale des Retraités FO Action  
Sociale p16

2000 – 2010

Bilan des 10 ans et perspectives d'Actions p17

2001 – 2011

Conclusion p20

## EDITORIAL

La Section Fédérale des Retraités de la FNAS F-O a 10 ans. Un bien bel anniversaire !

Elle est issue de la volonté de la Fédération et plus particulièrement de Michel PINAUD de développer en notre sein une structure permettant de continuer d'organiser nos camarades retraités dans nos syndicats départementaux.

Elle s'est développée sous le mandat de Michel PAULINI. Elle regroupe aujourd'hui de plus en plus de camarades qui malgré leur départ en retraite ont considéré que le combat syndical ne s'arrêtait pas à cette date particulière de leur vie.

La SFR vit bien et de mieux en mieux.

La SFR travaille pour aider à maintenir et renforcer les liens intergénérationnels. Ceux-ci sont et font notre force au sein de la Fédération et aussi la force de notre régime de retraite par répartition que nous avons tous défendu avec détermination dans la dernière période et qui pourtant a vu la loi Sarkozy/Fillon/Woerth/Chérèque votée.

Celle-ci va aboutir si nous n'obtenons pas son abrogation à définitivement détruire le régime par répartition auquel nous sommes attachés et que nos anciens ont voulu et construit en 1945.

Alors à la FNAS F-O, nous restons attachés aux motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 dont est issue notre sécurité sociale et plus particulièrement notre régime de retraite par répartition.

« La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère. »

« Envisagée sous cet angle, la sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire qui ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle présente un caractère de très grande généralité à la fois quant aux personnes qu'elle englobe et quant

aux risques qu'elle couvre. Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité ; un tel résultat ne s'obtiendra qu'au prix de longues années d'efforts persévérants,

mais ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, c'est d'organiser le cadre dans lequel se réalisera progressivement ce plan. »

Et nous rappelons son article premier qui précise : « Il est institué une organisation de Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations versées prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et les maladies professionnelles, les allocations familiales (...). »

Dans cette période qui s'ouvre et où nous sommes debout, nous porterons haut et fort notre démarche de résistance et de reconquête. Nous le faisons déjà concernant le « risque dépendance » en rejetant l'idée d'une assurance obligatoire à partir de 50 ans qui serait proposée par les compagnies d'assurances privées contraires aux principes de répartition et lorsque nous revendiquons que la perte d'autonomie soit reconnue comme un cinquième risque de Sécurité sociale.

Forte de ces principes et de nos revendications, notre Section Fédérale des Retraités va continuer de se développer et de mieux se structurer.

Nos camarades correspondants de la SFR vont continuer de prendre toute leur place dans les Syndicats Départementaux et au sein de la Fédération.

Alors, merci à tous les camarades qui par leur militantisme font exister depuis maintenant 10 ans la SFR au sein de la FNAS F-O qu'ils ont pour certains d'entre eux créée. Que vive la SFR de la FNAS F-O !

Pascal CORBEX  
Secrétaire Général de la FNAS F-O

## **AVANT PROPOS**

Il y a 10 ans, suite à une conversation entre Michel PINAUD et moi-même, celui-ci a émis l'idée de créer une Section Fédérale des Retraités et me demandait d'en assurer son animation et participer à son développement. J'ai accepté avec plaisir sa proposition.

Après avoir réfléchi, Michel me proposa de solliciter notre camarade René SEDES afin de lui proposer ce challenge et cette aventure. Notre ami René a accepté de nous aider à construire pierre par pierre, cette section. La deuxième étape a été de trouver des camarades intéressés, eux aussi, pour nous aider.

Sans difficulté, des camarades sont venus nous rejoindre. Aujourd'hui, j'en profite pour les remercier chaleureusement pour leur efficacité, leur aide et le travail accompli.

10 ans plus tard, grâce à l'action de l'équipe en place et de notre camarade René, le bilan est plus que prometteur. La Section Fédérale des Retraités dotée de bases solides est active sur tous les fronts. Je suis fier d'avoir participé à cette aventure avec mon ami René, une complicité à long terme s'est mise en place et parfois un seul regard suffisait pour nous comprendre.

Merci à toi René.

Le bilan, pour les années passées, démontre bien que la création de la Section Fédérale des Retraités de la Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière était utile et nécessaire.

Aujourd'hui, notre camarade Jean-Marie PETITCOLLOT a repris le flambeau et continue avec l'équipe de camarades à développer la section. Bien des sujets de préoccupations sont à l'ordre du jour. Les retraites sont attaquées de toute part et notre Section Fédérale des retraités aura un rôle de plus en plus important à tenir dans l'élaboration de nos revendications et la défense de nos acquis.

Bien du travail reste à faire. Les camarades en ont conscience et, pour les années à venir, nos camarades retraités devront rester actifs auprès des SDAS.

Yoann MAHOUEAU  
Trésorier Fédéral de la FNAS F-O  
chargé de la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités

## INTRODUCTION

Depuis sa création, la Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière s'est signalée par l'originalité de ses initiatives, de ses réalisations et la rectitude de ses principes. Et sa formule : « Agir pour ne pas subir », traduit bien la quintessence de son action. La création, il y a dix ans déjà, de la Section fédérale des retraités, d'ailleurs expressément prévue dans ses statuts, s'inscrivait naturellement dans cette démarche.

C'est qu'il s'agissait de ne pas laisser sur le bord du chemin des camarades ayant cessé leur activité, et ce, au moment même où les conséquences désastreuses de la « réforme Balladur » de 1993 commençaient à apparaître, en conduisant, de proche en proche à une paupérisation progressive et constante des retraités à travers le gel, de fait, des pensions, malgré toutes sortes d'artifices de circonstances et de déclarations trompeuses.

Selon nous, les salariés en activité, les salariés au chômage et les anciens salariés désormais à la retraite, doivent garder une place égale et reconnue, au sein de leur organisation syndicale, là où s'expriment leurs revendications, compte tenu des spécificités de leur branche.

Mais nous avons également voulu éviter d'être une « amicale d'anciens » et, de fait, toutes les composantes de la section : *membres du bureau, correspondants des SDAS, adhérents*, ont activement participé et participent à la lutte contre les « réformes » qui se succèdent depuis dix-sept ans et qui, en fin de compte, n'ont d'autre but, que la mise à mal de l'ensemble de notre système de protection sociale, dont la retraite par répartition n'est qu'une composante parmi d'autres.

Par cette double action : la défense des droits des retraités actuels et le combat contre le démantèlement des droits des retraités futurs, dans le cadre strict des structures de la fédération, nous avons la conviction d'œuvrer, à notre échelle, au renouvellement nécessaire de l'action syndicale et à son adaptation indispensable aux enjeux du présent. D'où ce document qui, en retraçant les épisodes du passé, dégage sans doute, la voie pour les actions à venir.

René SEDES  
Fondateur de la SFR

# TÉMOIGNAGES SUR LES ORIGINES DE LA SECTION

René SDAS 75

Au mois d'avril 2000, Michel Pinaud m'invita à déjeuner en compagnie de Yoann Mahoudeau et me proposa de créer une section de retraités au sein de la Fédération.

A la retraite depuis sept ans et désirant souffler un peu, j'avais relativement relâché mes liens avec la FNAS, sans pour autant perdre totalement le contact et j'écrivais quelques articles pour le Bulletin Fédéral concernant la situation des retraités, dont on ne parlait pas ou rarement. En vérité, cette proposition me laissa un peu perplexe, tant l'action en direction de ces derniers ne me paraissait pas être considérée, à l'époque du moins, comme prioritaire dans l'action syndicale.

J'acceptais néanmoins le challenge, d'autant que l'article 16 des statuts fédéraux prévoyait expressément la mise en place d'une telle section. Par conséquent, je rédigeais un court mémorandum définissant théoriquement ce projet, suivi d'un rapport plus précis portant sur sa réalisation pratique. L'accord fut vite trouvé et avant l'été, un bureau se constitua pour mener cette tâche à bien. On y trouvait Maïté Castrien et Pierrette Xaus (Bouches-du-Rhône), Marie-Thérèse Falipou (Puy-de-Dôme), Thérèse Gagnet (Seine-et-Marne), Yvette Pennec (Paris), Henri Hébrard (Haute-Garonne), Guy Malan (Tarn), Yoann Mahoudeau, alors trésorier général adjoint, assurant la liaison avec le Bureau fédéral et moi-même. J'y ajouterai François Kermoal, ancien secrétaire général qui, sans faire partie du bureau, nous prodigua des conseils précieux et avisés. Bref, un ensemble de militants chevronnés...

Partant de rien, et tout étant à faire, nous n'étions pas gênés par des habitudes et des routines et comme on dit : « Une tradition, ça se crée ». À partir de la première réunion de bureau, tenue dès juin, nous nous mîmes à l'ouvrage en fixant quelques objectifs de départ et en recherchant des camarades, retraités ou non, qui accepteraient d'être les correspondants de SDAS de la « Section fédérale des retraités de la FNAS F-O ».

Commença alors un véritable travail de fourmis : élaboration et mise en forme d'une information régulière, articles dans le *Bulletin Fédéral*, publication d'un *Presto* « Réussir son départ à la retraite », élargissement du réseau de correspondants. Cette phase de démarrage

fut couronnée par la première assemblée de la section, réunie en octobre 2001. Et c'est quelques mois après, au Congrès Fédéral d'Argelès que la section fut officiellement « intronisée ». À cette occasion, j'intervins à la tribune pour exposer les raisons d'être, les tenants et les aboutissants de la « SFR » devant une assemblée d'abord un peu surprise et ensuite, je crois, intéressée par cet élargissement de l'action de la fédération.

À partir de 2003, la section atteignit son « rythme de croisière » et dès lors occupa, au sein de la FNAS, une place désormais reconnue. La période de « mise sur rails » fut laborieuse. Certes, il fallut faire preuve de persévérance et de patience, mais aussi, et surtout elle fut enthousiasmante du fait d'une équipe homogène, volontaire et résolue, au sein de laquelle n'apparut à aucun moment la moindre dissension, ce qui est rare et vaut d'être relevé. Il faut dire également que l'appui de Michel Pinaud fut total et constant, que le bureau fédéral nous accorda une complète liberté d'action et que le concours de Yoann Mahoudeau s'avéra déterminant dans le succès d'une entreprise originale, visant à la fois à prendre en charge la défense des droits des retraités et à maintenir ces camarades en action au sein de la fédération dans laquelle ils ont longtemps milité.

Puis, naturellement, la section trouva ses assises, le bureau de la section se renouvela peu à peu, l'information atteignit un haut niveau de fréquence, le réseau de correspondants s'étendit, de nouvelles initiatives jaillirent, mais il s'agit là, déjà, d'un autre épisode...

### **Jean – Marie SDAS FO 59**

À la suite du Congrès de la Fédération Nationale de l'Action Sociale d'Argelès en 2001, Élisabeth FEYS Secrétaire du Syndicat départemental de l'Action Sociale du Nord m'a demandé d'être le correspondant de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale et a proposé ma candidature au Conseil Syndical comme représentant du SDAS FO 59 à la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale.

Dans un premier temps, j'ai participé aux assemblées générales régulières (Marseille, Bordeaux), puis j'ai été chargé de l'organisation de l'Assemblée Générale de la Section Fédérale à Lille en 2003.



Après l'Assemblée de Lille, je suis sollicité pour intégrer le bureau fédéral de la Section des Retraités.

J'ai pu apprécier le dynamisme, la convivialité et l'efficacité de nos camarades membres du bureau de la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière.

J'ai été frappé par la qualité de la réflexion menée, la production d'écrits de référence sur la question des retraites et la défense des intérêts des retraités.

Il me paraissait important de poursuivre l'action militante au moment de la retraite, après avoir activement milité à l'Action Sociale Force Ouvrière pendant plus de trente ans.

Il n'est plus à démontrer que rien n'est acquis et qu'il est impératif de poursuivre l'engagement militant au moment de la retraite pour défendre l'intérêt des retraités et futurs retraités.

À la Fédération de l'Action Sociale Force Ouvrière, nous avons largement contribué à structurer le secteur social et permis aux salariés de défendre leurs intérêts dans une démarche solidaire libre et indépendante.

Le fait majeur à prendre en compte aujourd'hui est le départ à la retraite dans les dix prochaines années d'un pourcentage important de nos militants.

Nous nous sommes battus toute notre vie professionnelle pour la défense des droits des salariés et le recul des inégalités.

Le temps de la retraite était peut-être pour certains loin des préoccupations professionnelles, pourtant, ce droit fait partie intégrante de nos systèmes de protection sociale collectifs, la retraite par répartition fait partie des conquêtes sociales importantes de l'après-guerre.

Les luttes de 1995, 2003 et l'actualité brûlante de 2010 montrent que rien n'est acquis et que la nécessité reste la construction d'un front syndical fort pour la défense de nos systèmes de protection sociale.

Je remercie ceux qui m'ont confié ce mandat et je suis fier de pouvoir contribuer à convaincre nos camarades militants de poursuivre l'action syndicale dans la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière.

## Colette SDAS FO 33

Quelque temps avant de partir en retraite, je ne savais comment continuer le militantisme. En en parlant au niveau du SDAS 33, la Section Fédérale se créant, j'ai été désignée pour être déléguée.

Pour défendre nos retraites et que nos enfants ne soient pas obligés de travailler au-delà de 70 ans et plus, restons syndiqués, mais plus facile à dire qu'à faire : impuissance devant les camarades qui vont partir en retraite, ils disent : « nous continuerons », mais en réalité pressés de décrocher abandonnent purement et simplement.

Mise en place de permanences, rencontres au conseil syndical, courrier, rien ni fait, rien ne les fait réadhérer.

Pour montrer que les choses n'avancent pas vite : au début de mon engagement à la section, nous revendiquions « le paiement des retraites complémentaires au mois » toujours d'actualité en 2010.

Participation à de nombreuses manifestations avec le SDAS FO 33 dans l'unité avec les salariés et les chômeurs de tous les secteurs de l'Action Sociale pour éviter la casse du collectif au profit de l'individuel.

Au congrès de Carcans en 2009, nous avons largement donné notre avis, porté les revendications des retraités en sensibilisant les SDAS pour défendre la retraite par répartition.

Nous devons nous mobiliser sur : la suppression d'emplois, les délocalisations, la fermeture des services de proximité, l'aggravation des conditions de travail, la remise en cause des principes de la Sécurité sociale et les déremboursements.

Pour notre secteur, se mobiliser contre l'entreprise de démolition des conventions collectives.

Il y a 10 ans déjà que la section a été créée sous l'impulsion de Michel Pinaud, alors secrétaire général de la Fédération Nationale Action Sociale. René Sedes en a été le fondateur, avec la complicité de Yoann Mahoudeau trésorier fédéral. Ils ont travaillé avec compétence et dévouement pour réaliser ce projet. C'est au congrès d'Argelès que la section a été mise en place par la volonté de la Fédération. À l'origine, elle regroupe des militants de la 1<sup>re</sup> heure, depuis le SNAIEI, la négociation des conventions collectives jusqu'à nos jours. Certains ont été les témoins et les acteurs de notre histoire sociale, la mémoire vivante de notre syndicat. Aussi nous avons décidé à l'unanimité de réaliser un « PRESTO » pour recueillir les témoignages et retracer les points forts de 10 années d'activités de la section. Nos réunions de Bureau ont pris un style convivial où chacun apporte son savoir, son expérience personnelle en toute indépendance d'esprit. Un travail collectif qui a permis la production de nombreux documents et grâce au site Internet de la Fédé, ces documents ont été cités et reproduits. Sur le plan des responsabilités, Jean-Marie Petitcollot a succédé à René Sedes en tant que Président de la section Fédérale, fin 2008. Ce Presto marque, à la fois, la fin d'une époque et la continuité, dans le même esprit d'équipe avec des projets d'avenir.

Au plan Fédéral, la section est maintenant reconnue comme une composante à part entière de la Fédé et contribue aux travaux d'ensemble et particulièrement sur la question de l'avenir des retraites. À la demande des adhérents, la section a pris une dimension psychosociale pour aborder le sujet de la retraite dans sa globalité. En effet, comment passer d'une vie centrée sur le travail à une vie sans travail avec encore plein de projets et d'énergie ?

L'allongement de l'espérance de vie a profondément modifié les mentalités et les comportements. Les retraités ne sont plus regardés comme des « petits vieux ». Les associations de tout bord se les arrachent. Ils sont disponibles et bénévoles. Il y a une vie après le travail, mais quel sens donner à cette nouvelle vie et quels nouveaux liens vont se tisser ? Comment parvenir à un sentiment de bien-être, de plaisir de vivre, de partager et de se rendre utile ?

Je voudrais souligner l'importance des liens sociaux et familiaux dans cette étape de la vie. J'invite les retraités et les futurs retraités à participer à une grande réflexion sur ces questions existentielles et à

nous faire part de leur expérience. Il s'agit de réaliser nos rêves, mais en les adaptant à une réalité souvent bien différente de notre imaginaire.

À la fin de mon témoignage, vous trouverez une mini bibliographie centrée sur la préparation à la retraite. L'Art de vieillir est encore à inventer...

Dans les temps forts de notre histoire, la Xème Assemblée Générale, le 29 octobre 2009 en Auvergne, a été un succès. Même la nature s'était parée de ses plus beaux atours pour accueillir les délégués de toutes les régions de France dont Pascal CORBEX, Secrétaire Général qui nous avait fait l'honneur de participer à nos travaux. Il n'y avait pas de neige sur les sommets, mais « l'été indien » s'attardait sur nos montagnes avec ses couleurs flamboyantes !

Je voudrais remercier tous ceux qui nous ont aidé à préparer cette A.G. et tout particulièrement le Syndicat Départemental de l'Action Sociale et l'Union Départementale Force Ouvrière du Puy-de-Dôme. Ils nous avaient réservé une surprise et nous avons eu le plaisir de fêter ensemble ces 10 années d'activités.

En 2009, notre ami Henri Hebrard nous a quittés... Je voudrais lui rendre hommage. À l'A.G. de Toulouse en 2008, son dernier témoignage était empreint de valeurs humanistes. Il portait un regard extra-lucide sur notre secteur. C'était pour nous une référence.

Enfin, je voudrais saluer tout spécialement Michel Pinaud et les secrétaires généraux, notre regretté Michel Paulini et Pascal CORBEX qui ont pris la relève et nous ont toujours soutenus et encouragés. Je voudrais également remercier Pierrette, Maïté, Yvette, Colette, Nicole et toute l'équipe de la section fédérale avec lesquelles j'ai eu le plaisir de travailler pendant toute cette décennie dans un climat de confiance et d'amitiés.

### Bibliographie

Petit guide de la retraite heureuse de Marie Paule DESSAINT  
(20 janvier 2005)

Le petit livre à offrir à un départ à la retraite :  
pour bien commencer une nouvelle vie de Raphaële Vidaling, Laurence Schaack, et Mélanie Hilal-maxin (1er avril 2009)  
L'art de profiter de sa retraite de Ernie Zelinski (10 avril 2003)

Retraite : 9 Étapes pour s'y préparer et bien la vivre de Christine Vignerresse (19 septembre 2006)

Au secours ! Je pars à la retraite de Franklin Berrebi et Étienne Mougeotte (8 octobre 2009)

La retraite ? Pas si simple ! : Comment passer le cap de Sophie Muffang (18 novembre 2009)

### **Maité et Pierrette SDAS FO 13**

Si nous avons accepté de participer à la « création de cette section des retraités de l'Action Sociale, c'est notre motivation d'être encore actives dans le syndicat.

Apporter notre soutien à tous ceux et celles qui continuent, qui suent et luttent sur le lieu de travail.

La retraite ne doit pas être une fin, ne pas rester au bord. Nous avons essayé par les Prestos d'informer les futurs retraités et pré retraités sur les démarches à accomplir pour partir dans les meilleures conditions, et réussir cette nouvelle étape, maintenir le lien social.

Ces années nous ont permis des échanges lors de nos rencontres de travail, quelquefois enflammées, en regard très souvent de la situation sociale et l'avenir incertain : modification, réforme des retraites ; chômage emplois précaires CDD intérim qui ne nous ont pas épargnés et continuent hélas !

Ces dix années, avec les échanges, les contacts, avec aussi quelquefois des doutes, auront été enrichissantes par la venue aussi de nouveaux retraités, qu'elles nous auront permis de créer cette structure reconnue.

Notre souhait, l'adhésion du plus grand nombre, la continuité du bureau et de la Section pour poursuivre "l'action syndicale avec les actifs"

Nous restons toujours motivées et engagées.

Comment j'en suis venu à participer à la Section des Retraités ? Pendant notre formation de moniteurs-éducateurs, l'école a fait venir quelqu'un pour nous parler des syndicats (qu'est-ce que c'était).

Cela m'a incité à rechercher ceux existants. J'avais eu une carte syndicale, quelques années auparavant, par solidarité et sans savoir à quelle catégorie ...

C'est à ce moment que j'ai découvert le S.N.A.I.E.I. syndicat catégoriel de l'enfance inadaptée, mais qui était à l'origine de la Convention Collective qui était entrain de devenir la Convention Collective du 15 mars 1966.

J'ai donc écrit pour demander à adhérer, et de fil en aiguille je me suis retrouvé au bureau de la section régionale qui se créait.

Peu de temps après est arrivé Mai 68 et si l'on ne s'est pas beaucoup retrouvé sur les barricades, c'est parce que le centre régional de l'enfance inadaptée a reçu des tables rondes d'échanges sur les professions du secteur. Nous avons vite été confrontés à des oppositions féroces de la part de gens dont j'ai découvert par la suite qu'ils venaient d'autres syndicats.

Cela a été une période de réunions interminables, dont certaines surtout (Semble t'il) pour nous démobiliser, et se sont terminées par la déconfiture de gens haut placés dans les syndicats qui voulaient surtout affirmer la pérennité d'une autre convention nettement moins favorable.

Quand des gens se sont plaints de leur salaire après vingt ans de diplôme, j'ai répliqué que, pour moi qui n'avais pas un an de diplôme, mon salaire était presque trois fois plus élevé que le leur ( d'autre ont dû le dire ailleurs), les centrales ont commencé à dire que notre convention ne pouvait être étendue parce que nous n'étions qu'un petit syndicat catégoriel.

Le S.N.A.I.E.I. a donc décidé de rejoindre une Fédération s'il s'en trouvait une pour correspondre à nos critères :

- Être neutre politiquement ou religieusement
- Nous permettre d'être autonomes le plus possible

- Nous offrir des conditions de vie correctes.

Cela a été Force Ouvrière, nos premières réunions de bureau et de conseil fédéral avaient lieu dans une salle de la confédération à son ancienne adresse.

Très vite ils nous ont accordé un minuscule bureau, mais qui suffisait, car il nous a fallu quelques années pour payer notre premier permanent .

Du bureau régional du syndicat précédent, je me suis vite retrouvé au bureau de la toute nouvelle FNAS. Mais je l'ai quitté au bout d'un an pour laisser la place à quelqu'un de plus compétent.

Très vite le FNAS a éprouvé le besoin de se doter d'un outil de formation et a donné naissance à l' ACTIF qui a vite pris son envol et son indépendance.

Parallèlement, la fédération continuait à chercher les pistes d'avancées possibles dans les conventions, entre autres, la pénibilité du travail en internat à laquelle j'ai participé puis que j'ai animé pendant un temps. À ce titre, j'ai été amené à négocier avec les employeurs.

Quelques années après, j'ai quitté le conseil fédéral et, comme se créait une commission des litiges et de contrôle des comptes, je m'y suis retrouvé. J'y suis resté longtemps.

Un jour notre secrétaire fédéral Michel Pinaud a pensé qu'il fallait créer une section des retraités, il en a confié la création à Yoann Mahoudeau. Je me suis retrouvé dans cette section et je compte lui donner vie.

Depuis sa création cette section s'est montrée une des plus dynamique de la fédération. Un grand nombre de PRESTOS est sorti, traitant soit du passage à la retraite et comment l'organiser soit des divers problèmes liés à l'avancée en âge et à ses problèmes. Par exemple la maltraitance ou le service à la personne.

Je me rends compte que les conditions de vie des seniors vont de plus en plus en s'aggravant, alors je pense qu'il nous faut continuer à étudier le milieu ambiant et faire encore tout ce que nous pouvons pour l'aménager.

C'est le sens que je veux donner à mon action.

# **BILAN DE L'INFORMATION DE LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS**

## **2000-2010**

### **Déclarations de principes**

2003 : “Cahier de revendications des retraités de l’Action sociale”.

2004 : “Appel pour la défense des droits et de la dignité des retraités”.

2005 : “Questions et réponses à propos des retraites”.

2007 : Lettre fédérale : “Le progrès social passe par la défense et l’amélioration de nos droits à la retraite”.

2009 : “Appel pour la défense des droits et de la dignité des retraités” (réédition).

### **Prestos**

2003 : N° 56. “Réussir son départ à la retraite”.

2005 : N° 64. “Connaître et combattre la maltraitance”.

2006 : N° 70. “À propos de la question des retraites”.

2008 : N° 73. “Accueil et prise en charge des personnes âgées, handicapées et dépendantes”.

2009 : N° 74. “Retraites. Les dispositions conventionnelles dans les secteurs couverts par la fédération”.

### **Circulaires régulières** (en dehors de nombreux textes liés à l’actualité).

À destination du bureau de la section : 28.

À destination des correspondants : 41.

Vers les adhérents : 10.



## **Bulletins d'information**

“Le petit observatoire économique et social” : 10 numéros, de juin 2004 à mars 2006.

“Flash-retraites” : 32 numéros, d’avril 2006 à mars 2009.

## **Médias fédéraux**

Bulletin fédéral : 76 articles (2000 : 3, 2001 : 2, 2002 : 7, 2003 : 15, 2004 : 4, 2005, 5 2006 : 15, 2007 : 7, 2008 : 4, 2009 : 6, 2010 : 8).

Site fédéral : 12 flashs (2009 :4, 2010 : 8).

## **Tracts**

2004 : “Pour défendre notre retraite, restons syndiqués”.

2005 : “Section fédérale des retraités de la FNAS”.

# **Bilan des 10 ans et perspectives d'actions** **2001-2011**

Le Congrès d'ARGELES de la Fédération Nationale de l'action sociale en 2001 marque l'intégration du militantisme retraité au sein même de la Fédération par la création de la section fédérale des retraités et pré - retraités.

Une volonté forte de notre Secrétaire Général Michel Pinaud de créer une structure qui permette aux salariés de poursuivre l'action syndicale en retraite, car il disait : “dans peu de temps, 30 à 40 % des effectifs de nos secteurs partiront à la retraite” et qu’“il est important de garder nos militants expérimentés dans l'organisation”.

En 2001, un bureau est constitué et des correspondants sont désignés par les SDAS.

Ce petit groupe autour de son Président René SEDES s'est engagé avec enthousiasme dans une démarche militante efficace tel que le

retrace le Presto “10e anniversaire” dans le répertoire des documents produits et les témoignages des membres du bureau de la Section.

Au cours de ces dix dernières années, la Section Fédérale s’est étoffée, nos adhérents progressent régulièrement et 50 % des SDAS sont parties prenantes par la désignation de correspondants. Ces résultats n’ont pu être obtenus que par le travail du bureau et la tenue régulière d’Assemblée Générale décentralisée d’adhérents.

### **Les points forts de la décennie :**

2002 : Publication du Cahier de revendications des retraités.

2003 : Forte implication des membres de la section aux manifestations contre la Loi Fillon sur la réforme des retraites et publication du document “Questions et réponses à propos des retraites”, prenant le contre-pied des projets gouvernementaux, parution du *Presto* “Bien préparer son départ en retraite”

2005 : Rapport d’étape et premier bilan de 4 ans d’activité au Congrès de la FNAS FO du CROISIC.

2006 : PRESTO A PROPOS DE LA QUESTION DES RETRAITES, une référence sur l’historique des retraites, les fausses vérités et vrais mensonges, la dégradation de la situation des retraités, des éléments de solutions et nos propositions.

2007 : Lettre fédérale : “Le progrès social passe par la défense et l’amélioration de nos droits à la retraite”.

2008 : PRESTO sur l’Accueil et prise en charge des personnes âgées, handicapées et dépendantes, une question au combien d’actualité au moment où s’ouvre le débat 2011 sur la dépendance.

2009 : PRESTO sur Retraites. Les dispositions conventionnelles dans les secteurs couverts par la fédération, une référence pour nos négociateurs des conventions collectives, car il nous semble indispensable que les chapitres retraite, prévoyance reviennent à l’ordre du jour.

Participation importante des membres de la Section Fédérale des Retraités au Congrès de la FNAS FO à CARCANS qui ont porté les

revendications spécifiques des retraités incluses dans la résolution générale du Congrès.

L'Assemblée Générale de la section de 2009 à Clermont-Ferrand marque l'orientation en direction des futurs retraités, car depuis la loi de 2003, les salariés sont concernés par les questions de retraites à partir de 50 ans. La Section Fédérale de la Section peut leur apporter un soutien.

2010 : Nouvelle réforme des retraites, nous avons dénoncé la tentative d'affaiblissement du socle de la répartition, l'atteinte au pouvoir d'achat des salariés futurs retraités et les incidences de plus de précarité pour ceux qui n'auront pas validé les trimestres nécessaires pour un droit à une retraite à taux plein.

Et maintenant, 2011 ouvre la nouvelle décennie qui nous annonce de nouvelles attaques contre la protection sociale collective. En question (la réforme de la dépendance, 5e branche de la sécurité sociale ? Soins médicaux accessibles à tous et déremboursement...) nous devons poursuivre la défense du pouvoir d'achat des retraités qui subissent la stagnation des pensions et la hausse record des produits de première nécessité.

## **CONCLUSION**

Nous serons sur tous ces fronts et nos priorités seront de renforcer la syndicalisation des retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière.

Nous comptons sur l'augmentation de notre réseau de correspondants SDAS pour expliquer, convaincre sur le terrain que l'action syndicale ne doit pas cesser avec la fin de l'activité professionnelle.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière poursuivra l'information, l'alerte, la mobilisation sur les problèmes de retraite, les revendications spécifiques des retraités sur les conditions de vie quotidienne (un cahier de revendications actualisées).

En 2011, l'accent sera mis sur les conséquences de la réforme des retraites de 2010 avec une actualisation du presto "bien préparer sa retraite", le débat sur la réforme de la dépendance, le rôle des correspondants dans le développement de la syndicalisation des retraités.

Pour la Section Fédérale des Retraités et Futurs Retraités de l'Action Sociale, le correspondant est l'interlocuteur privilégié des militants retraités. Il relaie l'information diffusée par le bureau de la Section Fédérale des Retraités et doit engager des actions de syndicalisation auprès de nos militants prochainement concernés par le départ à la retraite.

Il doit être la personne-ressource en matière de retraite, l'animateur de la préparation à la retraite, la référence des militants sur l'environnement de la protection sociale collective et sur les démarches pour faire valoir ses droits à la retraite.

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière a pour objectif en 2011 la formation des correspondants-retraites nommés par les SDAS afin d'acquérir les outils techniques nécessaires à l'exercice de leur mission. Cette question reste en débat et sera abordée à notre prochaine Assemblée Générale.

***Merci à tous ceux qui ont commencé l'aventure.  
Ensemble, poursuivons et faisons progresser le syndicalisme  
retraité de la FNAS FO.***

Février 2011